Pour jouer au Loto sans fumée, comment faire ?

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 24 mars 2003

Bonjour ,

Comment faire pour faire respecter la loi Evin Anti-Tabac ?

Nous allons jouer au Loto dans une salle : MEGALOTO à Lagarrigues (81) où les fumeurs sont très (trop) nombreux !

Pour se donner bonne conscience , le propriétaire des lieux à créé une zone non-fumeurs séparée des fumeurs par un petit écriteau fixé au plafond.

Les yeux qui piquent , les vêtements qui empestent le tabac , sans compter , bien évidemment , les risques pour notre santé sont inévitables . Comment faire pour l'obliger :

- soit à interdire de fumer
- soit à créer une réelle zone non fumeurs , où la fumée ne pourrait pas pénétrer ?

Merci de votre réponse

Réponse :

Cette salle ne doit pas être équipée d'une extraction d'air conforme aux prescriptions des textes. Il est donc interdit d'y fumer.

Nous supposons que dans cette salle sont distribuées des boissons ou des denrées alimentaires. Si c'est le cas, consultez les conditions particulières d'application de la loi dans les Bar et Restaurants.

Inspirez vous ensuite des conseils pratiques que DNF vous propose. N'hésitez pas à nous contacter à nouveau si vous avez besoin d'un conseil supplémentaire.

Copyright © DNF - Pour un monde Zéro Tabac